ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politiques communautaires

Question écrite n° 121270

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur la mise en place d'une équipe vétérinaire de crise. La Commission européenne a récemment adopté une décision en vertu de laquelle l'Union européenne disposera désormais d'une équipe vétérinaire de crise qui sera capable de réagir rapidement, le cas échéant, à l'apparition d'épizooties - de grippe aviaire, de fièvre catarrhale du mouton ou de fièvre aphteuse, par exemple. En conséquence, il lui demande de lui faire savoir les tenants et aboutissants de ce dispositif.

Données clés

Auteur : M. Jean-Marc Roubaud
Circonscription : Gard (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 121270
Rubrique : Élevage
Ministère interrogé : affaires européennes
Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3050